

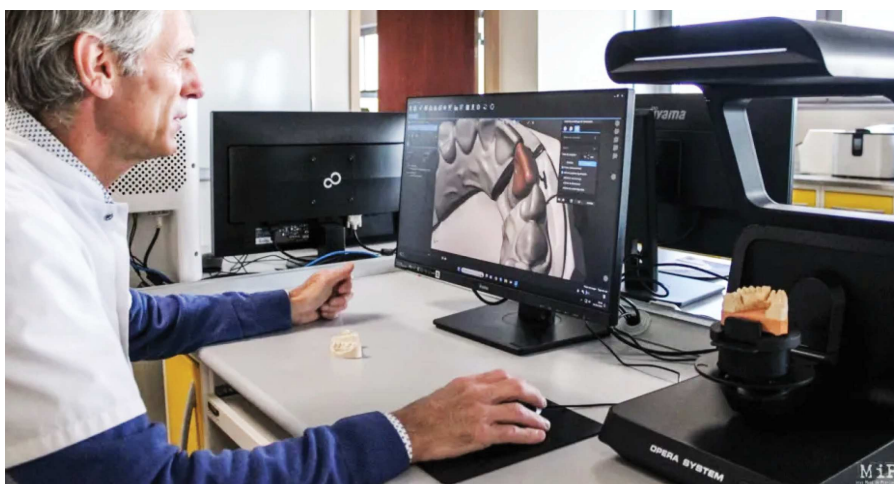


Pyrénées-Orientales : Comment le numérique bouscule l'artisanat ?

Daniel Alsina est prothésiste dentaire dans les Pyrénées-Orientales. Un métier qui fait peu parler, mais qui s'avère indispensable. C'est au CFA de Rivesaltes que cet artisan a décidé de transmettre ce savoir-faire unique.

Le patient remercie son dentiste mais que sait-on du travail du prothésiste ? Cet artisan travaille dans l'ombre, parfois sans compter ses heures. Si prendre des empreintes est une chose, confectionner un appareil dentaire qui s'adapte parfaitement à la dentition du patient est tout un art !

« C'est un métier pour lequel vous sacrifiez votre santé et votre famille »



Crédit photo Célia Lespinasse

« On dit souvent que l'artisan fait l'artisan et pendant longtemps, ça a été le cas. Être prothésiste dentaire, c'est un métier pour lequel vous sacrifiez votre santé et votre famille. Mon père était l'un des premiers à avoir obtenu son brevet de maîtrise. Il était président du syndicat des prothésistes dentaires. Quand vous êtes « fils de », il faut être toujours un cran au-dessus », confie Daniel. « Cela m'a obligé à me former à outrance. Avec le temps, c'est devenu passionnel ! »

Durant toute sa carrière de prothésiste, Daniel a sillonné les routes de France pour poursuivre sa formation. Pour cet artisan de la santé, il est primordial de rester à la page et d'assimiler les nouvelles techniques. « J'ai fait des stages avec les meilleurs ouvriers de France, justement pour me mettre en danger et pour améliorer mon travail. On est loin d'être parfait, ce qu'on fait, c'est bien, mais il faut toujours essayer de s'améliorer, c'est ma logique ! »

Une technologie qui prend de plus en plus de place

Ces dernières années, la technologie CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) a pris beaucoup de place dans la profession. Cet outil informatique permet de concevoir un dispositif dentaire sur mesure. « J'étais l'un des premiers laboratoires du département à investir dans cette technologie », explique Daniel. Lorsqu'il obtient son diplôme en 1983, le jeune prothésiste dentaire accompagne son père à la présentation du système CFAO, animée par le docteur Duret. Une « claque » pour le jeune homme qui se rend compte que tout ce qui est créé manuellement peut désormais l'être grâce au numérique. « Il m'avait ancré une graine dans la tête et j'ai suivi l'évolution. En 2005, le premier congrès dédié à cette technologie s'est ouvert, j'ai pris ma voiture jusqu'à Chambéry et j'ai découvert ce qui était vraiment en train d'émerger ».

D'après le prothésiste dentaire, si les réticences étaient nombreuses au sein de la profession, aujourd'hui, il ne reste que 5% des laboratoires qui ne sont pas équipés de CFAO. « Cet outil simplifie la tâche des prothésistes au quotidien. Lorsque vous faites une dent en porcelaine ou en céramique manuellement, il vous faut au minimum trois jours et demi d'ouvrage. Avec la CFAO, vous modélisez virtuellement et vous usinez dans une machine la base de votre dent ». Celle-ci est d'abord taillée par le dentiste, le prothésiste doit ensuite fabriquer une coque et par-dessus, monter de la céramique pour façonner la dent.

Sur des reconstitutions d'ampleur, les prothésistes peuvent rencontrer des problèmes de torsion d'alliage. « Lorsque l'on envoie le métal dans la pièce, on le déstructure. Et puis on le restructure en le refroidissant. C'est à ce moment-là, que des tensions apparaissent. » Un travail titanesque, long et minutieux. « Avec la CFAO, vous n'avez plus de tension, donc plus de déformation. Cela m'a permis de revenir



sur des journées de travail de 12 heures et de souffler un peu », avoue Daniel. Un gain de temps considérable pour le professionnel.

Seule ombre au tableau ? Les sociétés de fabrication ont également vendu ces appareils aux dentistes. Ce qui provoque un jeu de double concurrence. « À la fac, les dentistes sont formés à prendre une empreinte numérique. Tout est devenu virtuel. On ne met plus une pâte en bouche, nous avons une caméra optique. Tout est envoyé à une imprimante 3D pour obtenir matériellement le modèle. Cela permet d'aller plus vite et c'est moins cher. » Traditionnellement, l'empreinte est coulée au plâtre par le prothésiste qui la traite ensuite manuellement ou à l'aide de la CFAO.

« Je pense que la main de l'homme restera »

L'arrivée du numérique bouscule l'artisanat. « Nous avons une telle explosion de ces technologies, qu'il a fallu revoir le contenu de nos formations. C'est un artisanat différent, mais je pense que la main de l'homme restera. Il y a encore un bel avenir pour la profession », soutient Daniel. Alors que l'IA (Intelligence artificielle) arrive à grands pas, pour l'instant, la machine n'est pas assez précise pour s'adapter à la particularité de chaque dent, notamment pour obtenir une teinte exacte. « Pour l'instant, cette étape ne peut pas être réalisée autrement que manuellement. »

Pour concevoir un appareil dentaire, les dentistes et prothésistes travaillent main dans la main. Seulement, le rapport entre les deux professions semble conflictuel. « Dans l'historique, les prothésistes sont des professionnels très mal reconnus. Nous travaillons dans l'ombre pour permettre au docteur de fonctionner. » Pourtant certains dentistes n'hésitent pas à renoncer aux services de l'artisan. « En 2019, 33% des prothèses dentaires provenaient de Chine », déplore Daniel.

La filière artisanale en constante évolution

Au CFA de Rivesaltes, Daniel forme 37 étudiants, âgés pour la grande majorité de 18 à 24 ans. « Même si le numérique prend de plus en plus de place, on a au moins 50% de la production qui se fait à la main, donc il faut continuer à les former manuellement. Mais en parallèle, il faut aussi les former au numérique pour qu'ils sachent faire les deux. » Daniel désigne une pile de dessins qu'il devra corriger. « Ils doivent me reconstituer la forme des dents avec des engrènements. Cela leur permet d'apprendre la fonte de la dent pour qu'ils puissent la sculpter à la cire ou virtuellement », précise l'enseignant.

Deux parcours sont possibles pour se former au métier de prothésiste dentaire : la filière de l'éducation nationale ou celle de l'artisanat. Les étudiants qui visent un poste à responsabilité peuvent choisir la filière artisanale en préparant le brevet technique des métiers (BTM), puis le brevet technique des métiers supérieur (BTMS). La création de ce « Bachelor », comme l'appelle Daniel, est un travail initié par la génération de son père.

« Pour les petites entreprises qui ne sont pas équipées, c'est compliqué de suivre le rythme »

Ancienne élève de Daniel Alsina, Lisa est diplômée du BTMS depuis six mois. « À l'époque, je voulais faire un métier en rapport avec l'art. Je ne savais pas si je voulais être designer ou architecte d'intérieur... », se remémore la prothésiste. « J'aimais le côté manuel, le fait de sculpter et modeler. J'ai un petit peu cherché ce qui pouvait rentrer là-dedans, puis j'ai découvert la prothèse ! »

Dans son laboratoire, les prothésistes travaillent tous avec la technologie CFAO. « Nous avons des usineuses qui impriment la matière, comme le métal, la résine, la cire... et des scanners qui aident à la conception. Pour les petites entreprises qui ne sont pas équipées de ces technologies, c'est compliqué de suivre le rythme. Le métier commence à évoluer avec l'arrivée de ces nouvelles technologies, il faut réussir à s'adapter. » Lisa, qui travaille la céramique au quotidien, nuance : « Je pense que la main humaine ne pourra pas disparaître de la profession, car le rendu manuel ne sera jamais égal à celui de la machine. »

« Aujourd'hui, j'ai deux jeunes diplômés d'un BTMS et qui sont en train de monter un dossier pour entrer en dentaire et passer directement en deuxième année de médecine. Ça ne s'est plus vu depuis les années 70, puisqu'à l'époque, vous pouviez passer de prothésiste à dentiste », explique Daniel. Ce parcours atypique permettra à ces futurs professionnels de répandre une vision différente de l'artisanat.

Pour le professionnel, il est essentiel d'être passionné par son métier pour devenir prothésiste dentaire. « Il faut aussi être rigoureux et curieux. Vous avez le Bachelor, c'est très bien, mais il va falloir faire des formations, des congrès pour ne jamais rester sur ses acquis. » Le prothésiste dentaire a pour vocation de faire évoluer le métier et d'insuffler des idées qui transformeront les nouvelles générations. « Si sur les 37 élèves que j'ai, j'en ai 10 % qui mûrissent ces idées, lorsqu'ils prendront la relève, ils feront potentiellement bouger les choses. »

Une technique artisanale diversifiée

Ce que Daniel apprécie le plus dans son travail, c'est la diversité des pratiques. Pour le prothésiste dentaire, chaque bouche est un terrain de jeu. « Une personne aura des dents petites, d'autres, elles seront carrées ou rondes. Et si l'on veut que la prothèse rentre, il faut que la dent soit la mieux adaptée, qu'elle soit travaillée dans ses lignes de transition. Intellectuellement, c'est un métier tellement stimulant ! »

Article de Célia Lespinasse, paru dans Made In Perpignan

Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023



SELARL SIMON - DELONCA - BROS
SELARL d'Avocats
Tecnosud – 80 Rue James Watt
66100 PERPIGNAN

AMBULANCES ET TAXIS DU LITTORAL SARL AU CAPITAL DE 249.210 EUROS

SIÈGE SOCIAL :
66700 ARGELES SUR MER
16, RUE DE LORIOTS
451 200 653 RCS PERPIGNAN

LOCATION - GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 12 Mars 2024, M. David THADEE, demeurant à 66700 ARGELES-SUR-MER – 10, rue de la Solidarité, immatriculé sous le régime de l'EIRL au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 802 533 901 RCS PERPIGNAN et au RM sous le numéro 802 533 901 RM 66, a donné à bail en location-gérance, à la Société TRANSPORTS-TAXI DAVID, SAS au capital de 249.210 Euros, dont le siège social est à 66700 ARGELES SUR MER – 23, Avenue de la Gare, immatriculée sous le numéro 451 200 653 RCS PERPIGNAN, représentée par son Président, M. David THADEE,

les éléments de fonds artisanal et de commerce attachés au fonds artisanal et de commerce de taxi, VTC, transports publics routiers de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places conducteur compris, location de véhicules sis à 66700 ARGELES SUR MER – 10, rue de la Solidarité, pour RCS du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 802 533 901 RCS PERPIGNAN, au RM sous le numéro 802 533 901 RM 66 et à l'INSEE sous le numéro 802 533 901 00012.

A compter du 1^{er} mars 2024 soit jusqu'au 28 février 2027, renouvelable par tacite reconduction. En vertu de ce contrat, la Société TRANSPORTS-TAXI DAVID exploitera ces éléments de fonds artisanal et de commerce à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et M. David THADEE, bailleur, ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contractés par le locataire-gérant, et les éléments de fonds artisanal et de commerce ne pourront en aucun cas être considérés comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour Insertion.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « DOLCE VITA 2024 », société civile immobilière d'une durée de 99 ans, immatriculée au RCS de Perpignan, au capital de 1.000€ constitué de numéraires, ayant pour objet : l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles appartenant à la société, dont le siège est à PERPIGNAN (66000) – 27 Boulevard Clémenceau, et dont les cogérants sont Mme Magali LLOUQUET demeurant à PERPIGNAN (66000) 27 Boulevard Clémenceau et Mme Eléonore KLERSY demeurant à PERPIGNAN (66000) 27 Boulevard Clémenceau. Les parts sociales se transmettent suivant agrément prévu à l'article 11 des statuts.



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE
04 68 34 59 34



La caution
des professionnels

BANQUE POPULAIRE
DU SUD



PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté

MUTUELLE



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

Exonération de plus-value sur la résidence principale : oui, mais...

La plus-value réalisée lors de la cession d'une résidence principale est exonérée, quel que soit le type de logement.

Seuls ouvrent droit à l'exonération les immeubles qui constituent la résidence habituelle et effective du propriétaire au jour de la cession.

Il appartient au contribuable d'apporter les éléments nécessaires relatifs aux modalités d'occupation permettant de justifier que le bien immobilier constitue bien sa résidence principale.

Il vient d'être jugé qu'un contribuable qui avait acquis un terrain pour y faire construire une maison avant de la revendre ne justifiait de l'occupation effective de sa résidence principale dans la mesure où :

- ↻ Les adresses indiquées dans ses déclarations d'impôts sur le revenu de l'année de cession et de l'année précédente ne correspondaient pas à celle du logement cédé ;
- ↻ Aucune taxe d'habitation n'avait été établie ;
- ↻ La date d'achèvement des travaux n'était pas établie ;
- ↻ Les relevés de consommation d'électricité ne faisaient ressortir une consommation électrique que quelques mois avant la cession ;
- ↻ La facture d'eau faisait apparaître une consommation pour une période incluant la période de réalisation des travaux, ce qui ne permettait pas d'attester d'une consommation au titre de l'occupation effective du logement ;
- ↻ La copie d'un contrat d'assurance souscrit n'était pas accompagnée du justificatif de paiement ;
- ↻ La circonstance qu'il avait souscrit un prêt bancaire pour l'achat du terrain et la construction d'une résidence principale n'était pas, en soi, de nature à démontrer l'occupation effective du bien avant et à la date de la cession.



INFO AMBULANCIERS



Nouvelle organisation accueil des patients au CHP

A partir du lundi 18 mars 2024, une nouvelle organisation simplifiée a été mise en place afin de faciliter l'enregistrement des patients arrivant aux urgences.

Par ambulance privée ou pompier, l'enregistrement administratif et l'accueil IAO se fait sur un même site (porte n°1).

L'accès valide reste inchangé (porte n°2).

L'accès à l'intérieur des urgences est strictement réservé au personnel du service.

Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Ambulanciers :

- ➔ Recyclage AFGSU2 : **22 Avril 2024**
- ➔ AMU : **24 au 26 Avril 2024**

- Taxis :

- ➔ Formation Continue : **14-15 Mai 2024**
- ➔ Formation Continue : **25-26 Juin 2024 « NOUVELLE DATE ! »**
- ➔ Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **08 au 26 Avril 2024**

- Esthétique :

- ➔ Développer la Confiance en soi : **24-25 Mars 2024**
- ➔ Stage Indien 3 en 1, un rituel de bien être « exotique » :
Abhyanga pour le corps, Mukabhyanga pour le visage et le Pedabhyanga pour les pieds au bol Kansu : **13-14 Octobre 2024 « animé par Catherine Lair »**

- Bâtiment :

- ➔ SKETCHUP MAKE : **27 au 29 Mars 2024**
 - ➔ FEEBAT RENOVE : **17 au 19 Avril**
 - ➔ QUALIPV ELEC : **23 au 25 Avril 2024 ou 17 au 19 Septembre 2024**
 - ➔ QUALIPAC : **22 au 26 Avril 2024 ou 21 au 25 Octobre 2024**
 - ➔ Maintien des Connaissances NORME NFC 15-100 : **26 Avril 2024**
 - ➔ Utilisation des EPI travail en hauteur : **29 Avril 2024**
 - ➔ HANDIBAT : **16-17 Mai**
 - ➔ Réglementation GAZ : **16-17 Mai ou 01-02 Octobre**
 - ➔ Mise En Sécurité LOI ALUR : **06 Juin 2024**
 - ➔ Borne IRVE niveau 1 : **13 Juin 2024**
 - ➔ SST (Sauveteur Secouriste au Travail) :
- Recyclage (1 jour) : **03 Mai 2024**

Petites Annonces

APPRENTISSAGE

➔ JF titulaire CAP Chocolatier Confiseur, suite à désistement de son maître d'apprentissage cherche BTM Pâtisserie. Tél : 07.86.64.9662

➔ JF 19 ans, sérieuse et motivée, recherche maître d'apprentissage pour préparer un contrat d'alternance en CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie à Nîmes.

Contact : 06 10 99 55 12.

➔ JH 22 ans, sérieux et très motivé recherche maître d'apprentissage en plomberie chauffage pour préparer un CAP. Contact : 07 58 57 41 91

EMPLOI / STAGE

➔ Pour reconversion professionnelle, personne recherche stage d'observation non rémunéré en BIJOUTERIE. Très bonne présentation, sérieuse et motivée. Contacter : 06 58 64 39 25

➔ Recrute CDD en coiffure de mars à juin sur Bompas pour titulaire du BP. 24h/semaine.

Envoyer CV à angladen@wanadoo.fr

➔ JH, dynamique, motivé et ponctuel avec 16 ans d'expérience recherche emploi dans le bâtiment : menuiserie, maçonnerie, électricité, pose clôture. Contact : 07 74 62 96 54

VENTE / LOCATION

➔ Vds institut de beauté à Perpignan Prix 30 000 euros.

Contact : alma.academy66@gmail.com

➔ Vds petite entreprise de dépannage gaz et fioul, un peu de solaire thermique. Environ 450 contrats sur le département du 66 depuis 22 ans. Accompagnement possible. Contact par mail : delarivierefrederic@gmail.com

➔ Vds ADS sur St Cyprien avec numéro de téléphone. Prix : 130 000€. Contact au 06 09 52 64 98.

➔ Vds institut de beauté, centre de Perpignan, dans bel appartement de 120 M2. Tenu 23 ans. Clientèle fidèle. Cause retraite.

Tél : 06 21 01 09 00 ou 06 45 71 07 12

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0623G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 1^{er} trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires